



*Communiqué de Presse
Paris, le 14 novembre 2003*

**LA TASK FORCE IPv6 FRANCE REMET A CLAUDIE HAIGNERE, MINISTRE
DELEGUEE A LA RECHERCHE ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, SES
RECOMMANDATIONS POUR LE DEPLOIEMENT d'IPv6 EN FRANCE.**

Paris, le 14 novembre 2003 – A l'occasion de l'inauguration le mercredi 19 novembre du salon Network+Interop Paris 2003 par Madame Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, la Task Force IPv6 France va lui remettre officiellement ses recommandations pour la mise en place d'un plan stratégique de développement et d'emploi des technologies IPv6.

Les recommandations soulignent l'importance de la mise en place d'actions concrètes et coordonnées pour assurer une intégration progressive du protocole Internet IPv6 dans les réseaux et soutenir l'innovation dans le développement des nouvelles applications et des nouveaux services Internet. Elles visent également à stimuler la sensibilisation de tous les acteurs sur les impacts sociétaux liés à la généralisation des usages de l'Internet.

« Notre Ministère apporte son soutien à la promotion de l'IPv6 en France, notamment en finançant les activités de la Task Force IPv6 France. Parallèlement, notre réseau national de l'enseignement et de la recherche, RENATER, est à la pointe de l'innovation et de la mise en oeuvre d'IPv6, y compris en Europe. De plus, un certain nombre de grandes entreprises et de PME françaises sont aussi motrices dans les programmes européens de recherche en IPv6. Les recommandations de la Task Force renforcent les orientations que j'ai données lors de l'assemblée du CIGREF fin 2002 (Club Informatique des grandes entreprises françaises) pour une transition progressive vers IPv6 en France. Je prends acte des présentes recommandations et nous allons lancer un plan de migration des services informatiques de l'Etat vers IPv6 », déclare Claudie Haigneré.

Patrick Cocquet, Président de la Task Force IPv6 France et président de 6WIND affirme : « L'application de ces recommandations va permettre à la France de maintenir une avance technologique et d'insuffler une dynamique de croissance dans le pays. Elles soulignent l'importance du rôle de chaque acteur de l'économie dans le déploiement d'IPv6 et des efforts collectifs à engager. Plusieurs membres de la Task Force, que ce soit dans le secteur privé ou public, ont largement participé à la promotion et à l'utilisation d'IPv6. Ainsi, l'AFNIC, l'organisme chargé de la gestion des noms de domaines de l'espace français .fr et .re, a annoncé le support complet d'IPv6 dans sa chaîne de production dès le 1^{er} octobre 2003. Par ailleurs, elle fournit depuis 2001 un serveur de noms (DNS) officiel de la zone FR supportant IPv6 en natif. Dans le secteur privé, 6WIND a développé une solution complète IPv4/IPv6 pour les réseaux d'accès haut-débit DSL, câble et WiFi, qui fait aujourd'hui référence. Elle joue un rôle majeur dans les déploiements en cours en France et participe activement aux projets Européens, Américains et Chinois (Euro6ix, Moonv6, CNGI). »

Côté opérateurs, Tayeb Ben Meriem, Directeur du centre de compétences IPv6 à France Télécom R&D rappelle que France Télécom a été l'un des premiers opérateurs européens à mettre en place dès 2000 un réseau IPv6 natif à l'international. Cette volonté de déploiement s'est poursuivie en 2001 en participant à des projets en Europe (Euro6IX), aux Etats-Unis (Moonv6) et en Chine (6TNet). Aujourd'hui, France Telecom propose en option de son offre de connectivité IP internationale (Opentransit-Internet) des solutions dédiées de connectivité IPv6. «Notre engagement dans la Task Force IPv6 France et la mise en application de ses recommandations font partie de notre stratégie» déclare-t-il.

Les recommandations de la Task Force arrivent à un moment où les principaux pays industrialisés se positionnent sur le sujet dont l'importance pour l'économie et pour la société civile ne fait aucun doute. Les USA viennent ainsi de créer une Task Force inter-agences gouvernementales sur la question de l'évolution de l'Internet et de sa sécurité. Le Japon affiche depuis plusieurs années une politique industrielle volontariste sur IPv6. Et la Chine vient d'annoncer un programme de déploiement dans les principaux réseaux d'opérateurs.

La Task Force sera présente sur le stand J36 du pavillon IPv6 de Networld+Intrerop 2003 à Paris. Des membres de l'organisation accueilleront les professionnels souhaitant suivre les démonstrations d'applications liées au nouveau protocole et à la transition d'IPv4 à IPv6 ainsi qu'être informés sur les projets réels de déploiement.

Les recommandations seront disponibles sur le stand et sur le site web : www.fr.ipv6tf.org

A propos de la Task Force IPv6 France

La Task Force IPv6 France est composée de représentants de l'industrie, des services, des administrations, du monde de la recherche et de l'éducation, d'associations. Ses travaux ont pour objectif de coordonner au niveau français les actions de développement et de déploiement des technologies IPv6, d'informer sur les capacités de cette nouvelle version d'Internet et sur les nouveaux domaines d'applications, d'élaborer des recommandations et de représenter ses membres au niveau international.

Un comité de pilotage assure la coordination des actions menées par la Task Force IPv6 France. Il regroupe 6WIND, l'AFNIC, Alcatel, France Télécom, G6, RENATER, Renault et la Société Civile. Ce comité est présidé par Patrick Cocquet, Président de 6WIND et Vice-Président de l'IPv6 Forum.

La Task Force IPv6 France compte aujourd'hui plus de 250 membres et est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'informer et agir pour faire d'IPv6 une chance pour l'Internet, l'économie et le quotidien des citoyens.

Pour plus d'informations sur la Task Force IPv6 France, visitez le site : www.fr.ipv6tf.org

Contacts Presse

Task Force IPv6 France/6WIND – Eileen-Lee Lavergne

Eileen.Lee-Lavergne@6wind.com

Tél. : +33 1 39 30 92 10 / Fax : +33 1 39 30 92 11

France Telecom - Cathy Excoffier

cathy.excoffie@francetelecom.com

Tél: + 33 1 44 44 93 93